

AVIS DE MISE EN CONCURRENCE

Multi – Gares

SNCF Gares & Connexions en charge de la gestion et du développement des gares, organise une procédure de consultation en vue de l'attribution de trois contrats d'occupation temporaires du domaine public ferroviaire pour l'occupation d'un ensemble d'emplacements commerciaux dédié(s) à/aux activité(s) listé(es) ci-après.

La société Retail & Connexions, en charge de la commercialisation des espaces commerciaux en gare, assure la conduite administrative de cette procédure pour le compte de SNCF Gares & Connexions.

I. DESCRIPTION DU PANEL DES EMBLEMES COMMERCIAUX ET CARACTERISTIQUES GENERALES

Activité(s)

« Installation et exploitation de distributeurs automatiques de produits alimentaires et de boissons »

Descriptif des Lots

La présente mise en concurrence concerne des emplacements destinés à l'implantation de distributeurs automatiques, au sein de plusieurs gares et répartis en trois lots distincts.

Chaque lot est constitué d'un Périmètre Obligatoire et d'un Périmètre Optionnel.

Périmètre Obligatoire des Lots :

Lot 1.

- Plusieurs emplacements au sein des gares de :
 - o Paris Gare de l'Est
 - o Paris Gare du Nord
 - o Paris Saint-Lazare
- Plusieurs emplacements dans plusieurs gares situées dans les régions :
 - o Haut de France Normandie
 - o Grand Est
 - o Centre Est Rhône Alpes

A titre indicatif, le Lot 1 concerne environ 220 gares et 850 emplacements.

Lot 2

- Plusieurs emplacements au sein des gares de :
 - o Paris Montparnasse
 - o Paris Gare de Lyon/Paris Bercy
 - o Paris Austerlitz
- Plusieurs emplacements dans plusieurs gares situées dans les régions :
 - o Centre Ouest
 - o Nouvelle Aquitaine
 - o Grand Sud

A titre indicatif, le Lot 2 concerne environ 165 gares et 830 emplacements.

Lot 3

- Plusieurs emplacements dans toutes les gares d'Ile de France hors gares incluses dans les lots 1 et 2

A titre indicatif, le Lot 3 concerne environ 190 gares et 700 emplacements.

Périmètre Optionnel

Chaque lot est également constitué d'un ensemble complémentaire de gares, sur lequel les candidats devront faire des propositions d'installation et d'exploitation de distributeurs automatiques de produits alimentaires et de boissons. Ces périmètres optionnels seront détaillés dans le Dossier de Consultation.

Durée d'Occupation : 9 ans à compter de la mise à disposition du premier emplacement, incluant une période de déploiement maximum de 2 ans.

II. MODALITES SOMMAIRES ET GENERALES DE LA PROCEDURE

Les candidats intéressés par la présente procédure de consultation doivent adresser à la société Retail & Connexions une demande d'envoi de Dossier de Consultation en s'inscrivant sur la présente consultation via le site internet Retail & Connexions. L'ensemble des **lots** seront intégrés dans un Dossier de Consultation unique.

Cette demande devra être impérativement reçue avant le : **10 juin 2024 à 16h00**.

Toute demande reçue après cette date ne sera pas prise en compte.

Seules les demandes directement enregistrées sur le site internet Retail & Connexions seront acceptées.

Cette demande devra comporter notamment :

- Le nom, prénom du candidat ainsi que l'enseigne/société qu'il représente.
- L'adresse électronique à laquelle les candidats souhaitent que leur soit envoyé un courriel dans lequel seront mentionnés les éléments leur permettant de télécharger le Dossier de Consultation ;
- Un numéro de téléphone permettant, le cas échéant, de contacter le candidat.

Après la clôture de dépôts des intérêts, les candidats recevront une notification pour télécharger le Dossier de Consultation directement sur le site internet Retail & Connexions, qui contiendra l'ensemble des informations et documents leur permettant de déposer leur offre.

SNCF Gares & Connexions et la société Retail & Connexions se réservent le droit à tout moment de ne pas donner suite à la procédure, sans indemnité de quelque nature que ce soit.

SNCF Gares & Connexions se réserve le droit d'apporter, au plus tard sept jours avant la date de remise des offres, tout complément et/ou toute modification au Dossier de Consultation.



Seuls les candidats ou leur mandataire dûment habilité, ayant demandé le Dossier de consultation dans le délai susmentionné, pourront déposer leur offre.

La date limite de réception des offres est le : **30 septembre 2024 à 16h00.**

La date prévisionnelle de signature du contrat est le : **30 janvier 2025**